

# 2 postes saisonniers d'eco-guides du Parc (4 mois)



Date de publication de l'offre

20/01 - 10/03/2026

Type d'emploi

Saisonnier

Catégorie de métier

Gestion des espaces naturels

Nom de l'organisme

Parc naturel régional des Baronnies provençales

Mission

Sous la responsabilité du/de la chargé.e de projet « Coordination des éco-guides », l'éco-guide exerce un rôle, de prévention et d'alerte par rapport aux pratiques touristiques (notamment de baignade) en milieux naturels. A ce titre il.elle est appelé.e à jouer le rôle de médiateur.ice et d'exemple pour les populations avec lesquelles il.elle est en contact. Il.elle identifie les dysfonctionnements et les nuisances (déséquilibre des écosystèmes, dégradation du paysage et des aménagements, pollutions, risques incendie) et assure quotidiennement une présence sur le terrain auprès du public fréquentant le Parc naturel régional.

L'éco-guide intervient sur les secteurs des gorges de la Méouge et du Nyonsais entre le 1er juin et le 30 septembre. **Les responsabilités suivantes lui incombent :**

- La prévention et la sensibilisation au risque incendie ;
- La sensibilisation des publics présents à la découverte de l'environnement qui les entoure, et aux pratiques respectueuses des sites ;
- Le suivi de la fréquentation et la collecte d'informations via l'application du SIT PACA ;
- L'alerte auprès de l'équipe du Syndicat mixte du Parc sur d'éventuelles dégradations constatées ou des problématiques rencontrées ;
- L'information sur l'offre touristique environnante ;
- Nettoyer régulièrement des sites et participer à des événements « Clean-Up », notamment pour le World Clean Up day ;
- Participer à l'élaboration des posts de sensibilisation aux bonnes pratiques et à l'environnement sur les réseaux sociaux du Parc ;
- Contribuer à l'établissement du bilan et rendre compte de sa mission lors d'une réunion à la fin de la saison estivale.

Cela suppose une présence quotidienne de l'agent au cœur du territoire placé sous sa protection, dont il doit avoir une parfaite connaissance.

En complément des missions communes aux éco-guides qui seront recrutés pour une durée de 3 mois, les **éco-guides présents 4 mois auront également pour missions :**

- La préparation de la saison d'été en organisant des rencontres avec les hébergeurs et offices de tourisme du territoire et un bref compte-rendu de ces rencontres ;
- Appui au / à la chargé.e de projet « Coordination des éco-guides » pour dresser le bilan de la saison avec les partenaires ;
- Rangement du matériel en fin de saison : vêtements, outils et accessoires divers, stocks de documents, rangement et nettoyage du(des) véhicule.s de service.

Profil

**Connaissances et savoir-faire :**

- Connaissance du territoire appréciée (sites, géographie, faune, flore, patrimoine) ;
- Connaissance du fonctionnement, des objectifs, enjeux et actions du PNR ;
- Connaissances naturalistes appréciées ;
- Maîtrise de l'Anglais nécessaire, et la pratique d'autres langues étrangères serait un plus ;
- Aptitude rédactionnelle (rédition de rapports, bilan) ;
- Maîtrise des outils bureautiques (Pack Office) ;
- Bonne condition physique nécessaire, aptitude au travail de terrain ;
- Permis de conduire et véhicule.

#### **Savoir-être :**

- Sens de l'organisation ;
- Autonomie et capacité de travailler en équipe ;
- Grande aptitude au contact, une capacité d'écoute et de médiation.

Informations complémentaires

#### **Lieux :**

Poste basé à Sahune. L'essentiel des missions se déroulera dans les Gorges de la Méouge (05) et dans le Nyonsais (26).

#### **Relations fonctionnelles**

Sous l'autorité de la direction, l'éco-guide sera sous la hiérarchie fonctionnelle du / de la chargé.e de projet « Coordination des éco-guides ».

#### **Modalités d'organisation du temps de travail et contraintes**

Période d'emploi du **1er juin au 30 septembre 2026**. Formation locale et régionale obligatoire fin juin.

Contraintes horaires : Poste exercé en journée mais parfois en soirée, les week-ends et jours fériés en période estivale. Modification possible des horaires en cours de contrat (si événement météorologique type canicule par exemple).

Congés : 8 jours de congés payés, dont 4 seront posés en fin de contrat, et 4 seront définis selon un planning géré et organisé par le/ la chargé.e de projet « Coordination des éco-guides ».

Travail en équipe d'au minimum deux personnes.

Le poste d'éco-guide ne bénéficie pas du télétravail : en cas d'intempérie ou d'impossibilité de travailler dehors, les jours et horaires de travail pourront être modifiés dans la journée même ou reportés sur d'autres journées. L'éco-guide pourra également être amené à travailler dans les locaux de Sahune ou dans une commune avec laquelle le Syndicat mixte du Parc aura conventionné le cas échéant et si la nature des tâches confiées le permet.

#### **Moyens mis à disposition**

Équipements informatiques au siège du Syndicat mixte du Parc ou dans l'antenne relais des Hautes-Alpes, accès au pool de véhicules de services, remboursement des frais de déplacements et de mission sur la base du barème de la fonction publique territoriale.

Port d'une tenue vestimentaire spécifique fournie.

Coordonnées pour postuler

#### **Madame la Présidente**

#### **Syndicat mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales**

**575, route de Nyons**

**26510 SAHUNE**

**[smbp@baronnies-provenceales.fr](mailto:smbp@baronnies-provenceales.fr)**

Date limite de réception des candidatures (CV + lettre de motivation) : 10 mars 2026

CV + lettre de motivation à nommer ainsi : **NOM\_prenom\_Ecoguide\_4\_mois\_CV** et **NOM\_Prenom\_Ecoguide\_4\_mois\_LM**

**Une première sélection des candidatures sera opérée sur dossier.**

Examen des candidatures puis entretien par un jury (visio) le **23 mars 2026**.

**Informations complémentaires :**

Contact : Emilie RUIN – Directrice

[eruin@baronnies-provencales.fr](mailto:eruin@baronnies-provencales.fr) ; 04 75 26 79 00